

Indicateurs statistiques sur le surendettement

à fin février 2021

	janvier 2021	février 2021 *	Cumul de janvier à février		2020
			2020	2021 *	
Dossiers déposés	9 889	11 018	22 959	20 907	108 731
Décisions de recevabilité par les commissions	8 600	10 492	21 535	19 092	109 544
-Dossiers recevables	8 227	10 002	20 429	18 229	104 460
- Dossiers irrecevables (A)	373	490	1 106	863	5 084
Mesures de rétablissement personnel (B)	4 220	4 258	9 095	8 478	48 561
- Mesures imposées suite RP sans LJ	4 189	4 228	9 010	8 417	48 102
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	31	30	85	61	459
Mesures de réaménagement des dettes (C)	4 791	5 149	12 352	9 940	61 264
- Plans conventionnels conclus	811	916	2 200	1 727	11 058
• dont plans d'attente	485	540	1 278	1 025	6 447
- Mesures avec ou sans effacement	3 980	4 233	10 152	8 213	50 206
• dont mesures d'attente	795	846	1 934	1 641	9 578
Dossiers clôturés (D) (y compris Constats de non-accord qui n'ont pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	657	647	1 370	1 304	7 167
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	10 041	10 544	23 923	20 585	122 076
Relations avec les tribunaux					
- Nombre de dossiers faisant l'objet d'un recours ou d'une contestation	1 942	1 980	5 121	3 922	23 793

* Données provisoires.

En février 2021, les commissions ont été saisies de 11 018 situations de surendettement et en ont traité 10 544 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de situations de surendettement soumises aux commissions sur les deux premiers mois 2021 a diminué de 8,9 % par rapport aux deux premiers mois 2020 (20 907 dossiers contre 22 959).

Fin novembre 2020, 59 472 primodépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une baisse de 26,2 % par rapport aux 12 mois précédents. Dans le même temps, le nombre de redépôts sur 12 mois a baissé de 23,8 %.

Schéma de la procédure en vigueur depuis janvier 2018

